



SECTEUR FEDERAL DES CHEMINOTS CGT REGION DE MONTPELLIER

2, Rue Desmazes – 34000 MONTPELLIER

Téléphone : 04.67.92.31.11

SNCF : 561548

Fax: 04.67.92.37.07

cgtchem.secteurmpl@wanadoo.fr

Nos réf. SM 2016.05.27.83

Madame Carole DELGA
Présidente de la Région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon

Monsieur Jean-Luc GIBELIN
Vice-Président de la Région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon

Montpellier, le 27 mai 2016

Objet : *Lettre ouverte concernant l'avenir du Train Jaune*

Madame la Présidente, Monsieur le Vice-Président,

Depuis le 9 mars, les cheminots sont mobilisés contre la dégradation de leurs conditions de vie et de travail, conséquence d'une réforme du ferroviaire non-financée qui va mettre à mal le Service Public SNCF.

Cette loi, qui désengage une fois de plus l'Etat, a pour conséquence la fermeture de lignes ferroviaires, de guichets, de gares, l'abandon des trains d'équilibre du territoire (TET) et la suppression de milliers d'emplois à la SNCF.

Sur notre région, celle-ci s'accompagne de plusieurs réorganisations de la production dans les services commerciaux mais également sur le Train Jaune.

Sur ce dossier épineux, la Direction de la SNCF cache ses réelles intentions en créant dès le 1^{er} juillet 2016 un établissement dédié au *produit* Train Jaune, selon ses propres mots.

Ces dernières années, la position attentiste de la région Languedoc-Roussillon exaspère les cheminots qui revendiquent le maintien de la ligne du Train Jaune dans le Réseau Ferré National et dans la Convention TER ainsi que des investissements nécessaires à sa pérennisation.

A ce jour, il paraît évident que l'objectif de la Direction, au travers de la création de l'établissement Train Jaune, est de casser les lignes métiers de la SNCF afin de créer une PME ferroviaire.

Ce détournement facilitera une éventuelle ouverture à la concurrence et la privatisation de la ligne pour faire du Train Jaune un train touristique.

Comment développer le caractère public du Train Jaune et son maintien dans la future convention TER si on exclut le personnel de la gestion des TER de la région ?

.../...

Au regard des discussions qui se sont déroulées dans les Instances Représentatives du Personnel, des éléments apportés par la Direction elle-même, nous sommes convaincus que cette organisation de la production ferroviaire autour du Train Jaune, aura des conséquences à la fois sur l'offre, sur la qualité du Service Public, sur la sécurité ferroviaire mais aussi sur le niveau de l'emploi et les conditions sociales pour les cheminots.

De plus, tous les indicateurs démontrent que les coûts d'exploitation d'une telle évolution de l'organisation seraient beaucoup trop importants, ce qui constitue de notre point de vue, une contradiction majeure avec l'objectif initial affiché par la Direction Régionale SNCF.

Pour la CGT, la réorganisation de la production sur Villefranche doit, au préalable, faire l'objet de l'élaboration d'un véritable projet de développement ferroviaire sur le long terme, concerté avec l'ensemble des acteurs politiques et économiques de la vallée (usagers, région, département, communes, cheminots).

Ce projet de développement doit définir les contours du futur Train Jaune et du Service Public dans la vallée avec des horaires, une tarification et des investissements pour améliorer le service rendu et éventuellement la réorganisation de la production si elle est nécessaire.

Le 10 mai à Prades, plus de cent participants ont débattu de la question du Train Jaune dans le cadre des Etats Généraux du Rail et de l'Intermodalité (EGRIM) à l'initiative du Conseil Régional.

Lors de ce débat public, citoyens, usagers, politiques et syndicalistes sont intervenus en faveur d'un Train Jaune qui remplisse sa mission de Service Public et d'aménagement du territoire, sans oublier ni nier sa vocation touristique.

Toutes les interventions ont soulevé la nécessité d'un changement radical de politique notamment avec la rénovation du matériel à l'identique dans les ateliers SNCF de notre région, la rénovation de la voie et des gares pour augmenter la vitesse et améliorer l'accueil et les services en gare, mais aussi la mise en place d'une tarification et d'horaires adaptés aux besoins des usagers et habitants des hauts cantons.

Ces propositions sont portées par les cheminots de toute la région et la CGT au travers d'un projet de développement pour « un nouvel avenir du Train Jaune ».

Par la présente lettre, la CGT vous sollicite afin de mettre en place dans les meilleurs délais une réunion de travail dans le but d'élaborer un projet d'avenir pour le Train Jaune en concertation avec l'ensemble des partenaires. C'est pourquoi il nous semble nécessaire que le Conseil Régional, en tant qu'Autorité Organisatrice, puisse avoir l'ensemble des éléments techniques afin de mieux appréhender ce projet et se positionner sur cette réorganisation.

Sachez, Madame la Présidente, Monsieur le Vice-Président, que la CGT exige auprès de la Direction Régionale SNCF un moratoire sur son projet et qu'un préavis de grève régional qui démarre le 31 mai à 19 heures a été déposé intégrant cette revendication.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Secrétaire Général
Sébastien MOURGUES

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line and a small vertical stroke.